

MAIRIE
DE
LOCOAL MENDON



Tél. 02.97.24.60.87
Fax. 02.97.24.55.98
e-mail mairie.locoalmendon@wanadoo.fr
site : locoal-mendon.fr

L'IMMEDIAT

« Petit Echo » des informations municipales n° 75
Dassonig doéreeù an Ti-ker n° 75
(janvier 2012)

Extrait du discours de Monsieur le Maire (13 janvier 2012)

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS (sur rendez-vous)

M. HERVÉ Louis, Maire

Lundi : 10 H à 12 H
Mardi : 10 H à 12 H
Jeudi : 10 H à 12 H

Mme JÉGOUSSE Michèle, Adjointe - Affaires sociales

Mercredi : 10 H à 12 H

M. LE BAYON Eugène, Adjoint - Travaux, Urbanisme

Samedi : 10 H à 12 H

M. MAJOU Jean-Maurice, Adjoint - Finances, personnel

Mardi : 15 H à 17 H

Mme BESNARD Catherine, Adjointe - Ecole, jeunesse, associations, sports, loisirs, Service emploi

Vendredi : 10 H à 12 H

M. THUNET Gilles, Adjoint – Environnement, développement durable, culture et communication

Samedi : 10 H à 12 H

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Mme JÉGOUSSE Michèle
Mercredi : 10 H à 12 H

Assistante sociale

Mme BOLAY Martine,
le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 14 H à 16 H

Chaque année, début janvier, le livre s'ouvre et l'écriture de la page débute. Nous avons coutume de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous sommes déjà le 13 janvier. Nombre d'entre nous avons eu l'occasion de nous contacter, de nous voir ou revoir durant cette première quinzaine qui déjà s'achève. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue et vous remercie de votre présence nombreuse dans ce complexe municipal... Mes vœux à vous tous partenaires actifs de notre commune, à vous tous qui par votre écoute, votre dynamisme, votre esprit gestionnaire, rejeter l'envie de jeter la pierre, mais préférer l'utiliser pour construire chaque jour l'édifice de nos collectivités...

Comme d'habitude, merci aux pompiers de Belz et d'Auray, aux gendarmes d'Etel et Port Louis. Les pages du livre que nous feuilletons ou que nous écrivons ensemble n'évoquent trop souvent que les images de moments douloureux. Ces dernières semaines, nous nous sommes beaucoup vus, le TK Bremen nous a ramené sur la côte de Kerminihy et les rives de la Ria. Nous avons pu apprécier votre réactivité et votre professionnalisme. Les moments difficiles font bien souvent plus ressortir les qualités humaines plus que les couleurs de l'uniforme. Mes remerciements à Monsieur le Préfet du Morbihan, à Monsieur le Sous-préfet de Lorient, à Monsieur le Préfet maritime, au Colonel de Gendarmerie et au Colonel des Pompiers, sans oublier Jean-Yves Goulias, adjoint et surtout Françoise Le Jossec, maire d'Erdeven pour son courage et sa ténacité : les collègues maires le savent, même lorsque l'on paraît entouré, la réflexion est individuelle et la responsabilité de la décision reste personnelle.

Mes vœux à tous les personnels de santé : médecins, pharmaciens, infirmiers, kinés, dentiste, ambulanciers pour leur accueil, leur présence au quotidien, leur écoute qui soulage petits maux ou grandes souffrances que côtoie aussi notre recteur par sa bienveillance et sa disponibilité.

Mes vœux de persévérance aux agriculteurs et surtout aujourd'hui aux ostréiculteurs et conchyliculteurs (comme si la mortalité des

juvéniles ne suffisaient pas !), à tous les commerçants, artisans, entrepreneurs. Vos efforts maintiennent ou créent l'activité, les salaires, les cotisations nécessaires aux multiples contributions indispensables à la survie des plus démunis.

Tous mes vœux aux Présidents et Présidents de nos nombreuses associations sportives et culturelles, à vos 1400 adhérents, au dynamisme de vos encadrants et de vos bénévoles qui assure l'intégration des nouveaux membres et des arrivants. Avec la commission municipal, avec Hoari, vous faites fleurir et sonner le carnaval en étroite collaboration avec le comité des fêtes, les écoles et les équipes des quartiers. Mes vœux au Bagad et au Bagadig qui font flotter très haut et très loin l'hippocampe de la Ria, à l'hermine football qui s'accroche à la DRH, aux adultes et aux jeunes pousses des écoles de Handball, de badminton, de judo, de théâtre, de danses, de musique, des clubs de fléchettes.

Tous mes vœux aux directrices, aux enseignantes et enseignants de nos écoles maternelles et primaires. Vous préparez avec compétence et dévouement l'avenir de quelques 422 jeunes qui assureront le devenir de nos cités. Certains sont déjà là...

Mes vœux les plus chaleureux à toute la population de Locoal-Mendon, aux plus jeunes et aux plus âgés, aux responsables et au personnel de nos services administratifs et techniques, du ménage, de la salle Emeraude, de la bibliothèque, du restaurant scolaire, des écoles, de la garderie, du Centre de Loisirs de la Poste, comme aux assistantes maternelles et aux aides ménagères pour leur disponibilité et leur dévouement.

Mes vœux à vous tous les membres du CCAS, élus ou non élus, qui par votre connaissance du territoire, des ses anciens ou de ses nouveaux résidents, apportez votre sensibilité pour jeunes que l'aide ponctuelle ou durable, mesurée, peut être même affective, soit apportée aux jeunes et moins jeunes démunis ou nécessiteux.

Mes vœux de proximité à chacune et chacun des membres actifs de notre conseil municipal, aux adjointes et adjoints, qui œuvrés sans compter pour résoudre les petits problèmes particuliers ou activés les réalisations que nos concitoyens attendent pour le mieux vivre dans notre petite commune.

L'an 2011 a tiré le rideau du 4^o acte de la mandature 2008-2014, adjointes, adjoints et membres des différentes commissions ont continué

de tisser l'ouvrage commencé sur un fond de patrimoine communal ou de réalisations programmées :

→ L'entretien de notre longue voirie communale : 155 km de voirie et de chemins ruraux. Mathématiquement, cela fait plus de 300 km de bordures et de fossés. Si l'argent n'est pas jeté dans les fossés, ce programme englouti quelques 250 000 € tous les ans.

→ L'École Hugues Aufray peut maintenant disposer d'une nouvelle salle de sieste : celle-ci, comme la salle multifonctions de l'école est utilisée par le Centre de Loisirs.

→ Le CCAS communal, le SAAD et le CIAS intercommunal travaillent en étroite concertation.

→ La concertation, les contacts entre les directrices, les enseignants et Catherine Besnard ont créé le premier conseil municipal des jeunes à Locoal-Mendon. Vous en avez un bel échantillon à mes côtés.

→ Le Pôle médical est opérationnel. Nous n'avions pas d'exemples précis de ce type de structures. La nouveauté crée des résistances mais les bons contacts entre les professionnels et quelques membres du conseil, la coordination des initiatives ont permis cette belle réalisation aujourd'hui reconnue de tous, étudiée ou visitée pour des projets dans d'autres collectivités.

→ La Médiathèque-bibliothèque a été ouverte à la rentrée scolaire. C'est le gros chantier de ce mandat. Je remercie les adjoints qui, chacun dans leur domaine respectif, Eugène Le Bayon aux travaux en pleine synergie avec l'architecte Monsieur Le Masson ; Jean-Maurice Majou pour la rigoureuse tenue des cordons budgétaires (15 000 € de dépassement pour une enveloppe de 700 000 €) et Gilles Thunet pour l'aménagement et le fonctionnement, de concert avec Patricia Le Dorze et les 8 bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs forces, surtout lors des déménagements. Je n'aurai de garde d'oublier le conseil général pour sa subvention de 125 000 €. Merci Gérard.

→ Le lotissement du champ du clozo est terminé. Tous les lots individuels sont bâtis. Nous avons demandé l'édification de 20 % de logements sociaux soit 5. Le permis de construction de la structure est délivré à Bretagne Sud Habitat.

L'édification tarde, les familles devront donc attendre.

→ Gilles Thunet et Guillaume Février, pour l'élaboration de l'Agenda 21, ont organisé de multiples réunions de toutes les catégories professionnelles des réunions de quartier pour en faire le diagnostic de notre territoire. Le comité de pilotage va en dégager les axes principaux et

Que pouvons-nous attendre ou deviner de 2012 ?

Dans un groupe, les idées ne manquent pas, les réalisations avancent au gré des budgets et des financements :

- Le programme de voirie est déjà presque arrêté, son ampleur dépendra du budget que nous pourrions lui consacrer

Le permis des abris annexes à Hugues Aufray et à l'ancienne école St Goal vont être déposés

Le préau de l'Ecole Mané en Angl est délabré. L'espace devra être aménagé.

- Conduit par Gilles Thunet et Guillaume Février, l'Agenda 21 avance. La commission et le groupe de pilotage vont définir les orientations et programmer les actions et orienter les axes prioritaires pour 2012.

- L'aménagement de la mairie sera le second vaste chantier de ce mandat. Le Conseil travaille sur 3 projets d'architecte : la décision prend un certain retard mais l'importance de l'investissement exige une sereine réflexion pour répondre l'équation des besoins indispensables au fonctionnement rationnel de nos services par rapport aux capacités financières que nous pouvons y consacrer.

- Un nouveau projet de lotissement se peaufine : le permis d'aménager va être déposé prochainement. Il va favoriser l'accès au logement de nos jeunes concitoyens ainsi que des possibilités locatives dans les 20 % réglementaires. Souhaitons que les financements adéquats.

- L'étude du PLU reprend. Après un premier contact avec les services de l'Etat, une seconde réunion est prévue pour analyser les capacités de notre station d'épuration. L'étude zones humides est terminée : peu de terrains posent problème, le diagnostic eaux pluviales va être réalisé. Nous devons nous mettre en conformité avec les préconisations et surtout les prescriptions du SCOT du Pays d'Auray, les directives du Grenelle 1, du Grenelle 2 et demain du Grenelle 3. Chaque année,

l'étau administratif se resserre. L'accumulation des réglementations imposera le schéma des zones constructibles. Jusqu'à quand fera-t-on croire à nos populations que ce sont les élus locaux qui décident de l'avenir de leur territoire ?

Si gouverner, c'est prévoir, les nécessités budgétaires peuvent imposer un léger changement de cap : les rigueurs d'un prévisionnel peuvent subir les aléas des priorités.

=====

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2011 A 20 H 00

1. Présentation du Conseil municipal des Jeunes

Présentation des membres du Conseil municipal des Jeunes qui s'est formé lors de la réunion du 14 décembre 2011. Anne BERTIC a été élue Maire et Gwendal GIBIARD a été élu 1^{er} adjoint.

Deux commissions ont été créées :

- _ Loisirs, Solidarité, Communication
- _ Environnement, Sécurité

Le budget du Conseil municipal des Jeunes est de 1500 € pour l'année.

Une prochaine réunion de travail est prévue le mercredi 1^{er} février à 14 H 30 à la Mairie.

2. Charte d'entretien des espaces communaux

Présentation de la Charte d'entretien des espaces communaux éditée par le Syndicat mixte de la Ria d'Étel et validée par la Cellule d'Orienta-tion régionale pour la protection des Eaux contre les pesticides (CORPEP). Les communes du Bassin versant ont toutes adopté un Plan de désherbage depuis fin 2010. La Charte de désherbage permet de formaliser l'engagement de la commune. La Charte permet de se fixer des objectifs, avec un engagement basé sur 5 niveaux, allant du respect des préconisations du plan de désherbage jusqu'au « zéro phytosanitaires ».

Vote à l'unanimité.

3. Autorisation de signer une convention de servitude pour un transport de gaz naturel

Demande de GRT Gaz pour une servitude de passage pour l'alimentation en gaz naturel de KERLYS. La canalisation doit en effet traversé un fossé qui appartient à la Commune dans le lieu-dit « Les Prés de Toulchignan » (parcelle YN30).

Vote à l'unanimité.

4. Présentation du risque de submersion marine défini par les services d'Etat

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des cartes présentant le risque de submersion marine à la fin de la séance du Conseil pour prendre le temps de consulter les cartes.

5. Questions diverses

► Tarifs municipaux pour 2012

Augmentation des tarifs municipaux de locations de matériel de 1,5%.

Vote l'unanimité.

► Décision modificative du budget principal n°2

Décision modificative sur le budget principal. En raison du remplacement du lave-vaisselle et de la facture de réparation des infiltrations dans la toiture du restaurant scolaire (travaux au printemps dernier), il manque 3 100€ sur l'opération 30 (restaurant scolaire).

Il est proposé au Conseil municipal les modifications suivantes :

2313-30 (restaurant scolaire)	+ 3 100 €
2315-29 (voirie)	- 3 100 €

Vote à l'unanimité.

► Modification des statuts de la communauté de communes de la Ria d'Etel

Il appartient à chaque commune de la communauté de communes d'adopter la modification statutaire proposée. Il est demandé à l'assemblée d'adopter les modifications suivantes :

_ **Compétence : développement économique**
Suppression de la mention « zone du Sach (Etel) »

_ **Compétence Domaines culturel, sportif et de l'éducation**

Rajout de la mention : « Intervention musicale sur le temps scolaire et périscolaire »

Cette modification statutaire prendrait effet à compter du 1^{er} mars 2012.

Vote à l'unanimité.

► Formation à l'utilisation des défibrillateurs

La formation peut être assurée par l'association des pompiers de Plouhinec pour 10€ par personnes. Il est décidé de commander le second défibrillateur et de le faire installer près de la salle Emeraude. Un membre de chaque association sera formé au frais de la commune pour son utilisation.

► Présentation des Zones submersibles

Les cartes de l'aléa centennial de risque de submersion marine sont présentées aux membres présents. Les services d'Etat ont établis deux cartes, une carte avec une augmentation du niveau de l'Eau de 20 cm et une carte avec une augmentation de 60 cm.

Ces niveaux ne prennent pas en compte une éventuelle houle qui viendrait augmenter encore le niveau. C'est une représentation des scénarii possibles suite à l'élévation générale du niveau des océans liés aux changements climatiques.

Les documents d'urbanisme tels que le PLU ou le SCOTT doivent prendre en compte l'aléa + 60 cm.

► Action élu référent addictions

Une pièce de théâtre « les tribulations alcoolisées » sera jouée le 20 janvier à 20h30 à la salle Emeraude par des membres de l'association « Second Souffle ». Cette pièce sera présentée aux élus référents du Morbihan et aux membres de l'association. Toutefois, les personnes intéressées peuvent se présenter à la mairie pour obtenir une invitation.

Le compte rendu complet du conseil municipal est à votre disposition à la Mairie

=====

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 30 septembre	Elise PATRIS
Le 3 octobre	Alexis LE BARON

Le 3 octobre	Salomé KERSPARS-ELHIAR
Le 28 octobre	Kadvaël MÉVEL
Le 18 novembre	Alan ROSNARHO
Le 24 novembre	Melvyn PINHOUE
Le 26 novembre	Méven GUEHENEC
Le 3 décembre	Diego LE QUERE
Le 6 décembre	Sasha BERTHEAU
Le 11 décembre	Noéline ROUSSEL
Le 17 décembre	Naïla GHARSALLI
Le 21 décembre	Stan MOLEND
Le 26 décembre	Shan CARREAU-DUCHATEAU

DECES

Le 1 ^{er} octobre	Patrick DEBRUYNE Kervornès
Le 24 octobre	Paul PARENT, 9 rue Hermely
Le 9 décembre	Rose LE FLOCH, rue Hermely

TRANSCRIPTION DE DECES

Le 6 décembre	Pierre MAINGUET – Lapaul Décédé à Vannes
---------------	---

=====

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole Notre Dame des fleurs

Des inscriptions grossières sur une gouttière arrachée. C'est le triste spectacle laissé par quelques vandales lors de la rentrée des vacances de la Toussaint. Les premiers spectateurs ont été les enfants qui n'ont pas manqué de poser des questions auxquelles les enseignants ont eu à répondre.

L'OGEC, en charge de la gestion des bâtiments, associé aux enseignants, condamnent ces actes. L'entretien de l'école privée est assuré principalement par des parents bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour assurer le meilleur accueil aux enfants.

De tels agissements sont inadmissibles et démobilisateurs pour les bénévoles. Nous avons donc déposé plainte auprès de la gendarmerie afin de permettre d'identifier les auteurs.

A ceux qui ont tagué les murs, sachez que nous disposons de surfaces importantes à peindre sur lesquelles votre créativité pourrait s'exprimer d'une meilleure façon.

Le Président de l'OGEC
Mickaël LE STRAT



- Information -

Le Carnaval aura lieu le samedi 03 mars 2012, rdv plateau des écoles à 10h00.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 16 janvier au 14 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHENE



En hiver, on ne voit rien (les chenilles sont sous forme d'œufs). Plus tard, au début du printemps, les chenilles seront en procession dans les arbres et au sol. Puis, elles iront se nymphoser (gros nids sous les branches charpentières ou sur les troncs à la fin du printemps)

Que faire au printemps ?

Le traitement biologique préventif est efficace en avril ou mai. Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès de votre mairie où des bulletins d'inscriptions sont disponibles à partir de janvier (clôture des inscriptions le 17 mars 2012).

Attention, à partir de fin mai ⇒ DANGER : les chenilles deviennent très urticantes et le traitement biologique à ce stade larvaire (5^{ème} stade) est inefficace.

Que faire à ce moment là ?

Eviter d'aller sous les chênes et dans tous les cas ne pas enlever les nids ou les brûler sans prendre les précautions nécessaires pour éviter les urtications qui sont plus fortes que celles provoquées par la chenille du pin. (En dernier recours, le faire faire éventuellement par un professionnel : paysagiste...)

Trucs et astuces au jardin Anticiper l'aménagement des allées



Avant d'aménager vos allées sablées ou gravillonnées, pensez à installer un film perméable (géotextile) sous les gravillons. Posé sur le sol, il empêche les herbes spontanées de pousser, évite que les gravillons ou le sable ne s'enfoncent tout en laissant pénétrer l'eau.

Où le trouver ? Dans les jardinerie et les magasins de bricolage.

Syndicat mixte de la ria d'Étel

Un diagnostic pour restaurer les cours d'eau

Le Syndicat mixte de la ria d'Étel a démarré en octobre une étude-diagnostic sur les 500 km de cours d'eau du bassin versant. L'objectif est de construire à terme un Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA). La démarche vise à répondre à des enjeux locaux de restauration et préservation des cours d'eau, et aux exigences de la Directive européenne cadre sur l'eau (DCE).

L'étude est confiée à la société HYDRO CONCEPT. Elle va durer environ 1 an et se terminera fin 2012. Dans le cadre du travail, un diagnostic fin des cours d'eau est assuré, en vue d'élaborer un programme pluriannuel d'actions correctives (restauration de berges, suppression ou aménagement d'obstacles...). Les techniciens du bureau d'étude parcourront ainsi les 500 km de cours d'eau du bassin versant à pied, tout en veillant à respecter les lieux. Les prospections de terrain sont prévues entre fin janvier et fin mars. Un planning précis sera mis en place. Les riverains en seront avertis par voie de presse et/ou affichage en mairie. Des rendez-vous personnalisés sur le terrain pourront être organisés avec les techniciens, durant les prospections.



Projet de création d'un Point -Stop (liaison Locoal-Mendon/Auray et retour)

La commune souhaite organiser un « Point-Stop » pour les déplacements vers Auray et Locoal et Mendon. Ce « Point-Stop » permettrait d'organiser l'auto-stop pour des déplacements à Auray, Locoal et Mendon.

Nous avons besoin de vous pour connaître vos besoins et organiser ce service.

Dans un premier temps, nous souhaitons recenser les personnes intéressées par ce projet avant de l'expérimenter.

Depuis 2009, la commune de Locoal Mendon, associée à la ville d'Auray, réfléchit à la mise en place d'un « point stop » facilitant une liaison entre les 2 communes.

Auray est une destination courante, pour les habitants de Locoal-Mendon, tant pour les trajets domicile/études que domicile/travail, voire pour les trajets occasionnels, des besoins administratifs, commerciaux, ou médicaux.

La commune de Locoal-Mendon n'est toujours pas actuellement desservie par le réseau de bus TIM.

Dans sa proche périphérie (Gare de Landaul) la ligne de chemin de fer dessert Auray d'un côté et Lorient de l'autre. Les lignes de transport en commun ne doivent pas se faire concurrence entre elles, en revanche la commune est desservie en transports scolaires vers Auray

Le « Point-Stop » serait une offre complémentaire de mobilité, la réflexion menée par la commune de Locoal-Mendon s'inspire de l'expérience conduite par une petite commune de Belgique, PRIMONT ainsi que celle de MOISSAC dans le Tarn et Garonne.

Le conseil général du Morbihan nous accompagne dans cette expérience qui s'inscrit dans une politique globale de covoiturage dont l'intérêt et l'enjeu et le fonctionnement doivent être bien défini.

Lieu d'attente sécurisé, automobiliste stoppeur clairement identifiables, charte de fonctionnement.....

Que vous soyez automobiliste ou utilisateur, de ce « COVOITURAGE SUR LE POUCE », faites vous connaître en mairie si vous êtes intéressés.

par téléphone au 02 97 24 60 87 ou

par mail ou mairie.locoalmendon@wanadoo.fr ou

à partir du site internet : locoal-mendon.fr